
***Les chercheur.e.s face au(x) terrain(s) :
Être mis.es à l'épreuve, éprouver et faire ses preuves***

Rouen, les 2 et 3 avril 2020

Présentation

Aujourd'hui, la démarche ethnographique est de plus en plus légitime au sein des sciences sociales. Historiquement incontournable en anthropologie et en ethnologie, le fait de « faire du terrain » devient une preuve de la scientificité de la recherche dans d'autres disciplines, notamment en sociologie, sciences de la gestion, STAPS, sciences de l'éducation... **Cette démarche met aussi le chercheur.e face à une pluralité d'épreuves, que nous souhaiterions documenter à l'occasion de ces deux journées.**

Notre démarche s'inscrit dans la continuité du colloque « Ethnographies et Engagements »¹ organisé en 2017 par trois unités de recherche de l'Université de Rouen-Normandie (le Cetaps, le Dysolab et le Nimec), qui relevait du cycle de colloques « Ethnographies plurielles » de la Société d'Ethnologie française (SEF). Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre ces réflexions en nous concentrant plus précisément sur les pratiques de terrain et leurs places dans le processus de recherche.

Présenté comme un incontournable de la socialisation professionnelle à la recherche en sciences sociales, le terrain se révèle également comme une épreuve pour le chercheur.e dans de multiples dimensions, notamment professionnelles, disciplinaires ou personnelles. Plusieurs chercheur.es en sciences sociales ont déjà souligné la question des épreuves au sein de différents terrains, objets de recherches et concepts. Sans être exhaustif.ve.s, nous pouvons citer les ouvrages méthodologiques sur l'observation participante (Peneff, 2009) ou l'observation directe (Arborio et Fournier, 2015) soulignant le terrain comme une épreuve nécessaire dans l'acquisition des savoir-faire et des savoir-être disciplinaires (Beaud et Weber, 1997 ; Becker, 2007). D'autres travaux ont relevé les engagements que peuvent impliquer le terrain dans la vie personnelle et corporelle (Favret-Saada, 1977 ; Wacquant, 2002) ainsi que sur l'entourage du chercheur.e (Cohen, 2002). Enfin, certains travaux montrent également les enjeux de la réflexivité, constitutifs de la position du chercheur.e sur ses terrains (Ghasarian, 2002 ; Althabe et Hernandez, 2004).

Mais alors, si aborder le terrain comme une épreuve n'est pas nouveau, nous avons fait le constat que l'épreuve n'est souvent évoquée que dans ses dimensions éthiques, symboliques ou réflexives. Loin d'envisager le terrain comme une épreuve uniquement fataliste, nous envisageons ce terme avant tout comme une étape aux enjeux multiples. De la mise à l'épreuve relationnelle et académique, à l'éprouvé du terrain dans ses dimensions corporelles et affectives, **ce colloque entend mettre en lumière la pluralité des épreuves constitutives de cette étape que représente le terrain au travers de trois grands axes.**

¹Les actes du colloque sont disponibles en ligne : <https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01885013>

AAC : Le chercheur.e face au(x) terrain(s) : Être mis.e à l'épreuve, éprouver et faire ses preuves / Rouen, 2 et 3 avril 2020

Axe 1 : Les chercheur.e.s à l'épreuve des relations d'enquête

Ce premier axe reprend des questions classiques en sciences sociales. Nous nous intéressons ici aux terrains au prisme des relations d'enquête qu'ils impliquent, aux rencontres du chercheur.e avec les enquêté.es mais aussi, parfois, avec des institutions. Une relation d'enquête est, avant tout, une relation sociale, qui peut mettre le chercheur.e à l'épreuve sur le terrain. **À ce sujet, nous nous demandons : quels effets d'enquête peuvent se jouer au sein de cette relation ?**

Dans un premier temps, nous questionnons cette relation d'enquête au prisme des rapports de pouvoir et de domination qu'elle peut impliquer. Cette domination peut être incarnée par le sociologue face à ses enquêté.es, notamment au travers de l'institution universitaire qu'il représente. D'autre part, il nous semble intéressant de questionner des situations « d'inversion » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1991) où le chercheur.e se trouve en position de dominé et subit des enjeux de pouvoir de la part des enquêté.es (Darmon, 2005). Ces rapports peuvent apparaître à tous les moments de l'enquête et, plus spécifiquement, lors de la passation d'entretiens qui représente un face-à-face particulier. Comme le rappelle S. Beaud (1996), l'entretien est « une relation sociale [...] entre deux personnes qui se différencient par leurs caractéristiques sociales, scolaires, sexuelles. » **Comment peut-on décrire les rapports de pouvoir constitutifs des relations d'enquête ?** Il nous semble également intéressant de s'écarter de cette vision en termes de dominé.es/dominant.es et de questionner les différentes formes de négociations qui peuvent être liées aux attentes des enquêté.es et à la perception qu'ils ont de l'enquête et du chercheur.e. **Que peut-on dire de la pluralité des négociations en jeu dans les relations d'enquête ?**

Dans un deuxième temps, cet axe propose d'interroger le rapport du chercheur.e à son terrain en termes de proximité et d'éloignement. Face à un terrain lointain socialement, géographiquement, quelles épreuves peuvent être rencontrées par le chercheur.e ? Comment faire quand on ne maîtrise pas la langue ou les codes de son terrain ? (Chamboredon *et al.*, 1994). À l'inverse, il semble intéressant de questionner les conséquences de la présence du chercheur.e sur un terrain qui lui est proche, voire familial. Quels sont les apports mais également les limites d'une telle proximité ? D'autre part, le terrain peut aussi représenter une épreuve, notamment lorsqu'il conduit à détester son objet d'étude, voire ses enquêté.es (Avanza, 2008), mais certainement encore lorsque le degré de proximité avec ses enquêté.es devient fort. De cette recherche de la « juste distance » (Benza, 1995) peuvent naître des sentiments divergents : trahison, amour, haine... Face à cela, le chercheur.e pourra mettre en place différentes stratégies, différents outils, comme appliquer une forme de « cynisme méthodologique » (De Sardan, 2000) afin de jouer le jeu de ses enquêté.es. Qu'en est-il également quand existent des liens fonctionnels au terrain, dans le cadre de financements CIFRE par exemple, ou quand le chercheur participe à son objet d'étude ? À l'occasion de ce colloque, nous souhaitons **mettre en lumière les différentes épreuves constitutives du lien que l'on instaure lors de cette étape qu'est le terrain.**

Dans la continuité de ces questionnements, l'axe entend aussi s'intéresser aux contextes « marginaux » qui interrogent les limites du chercheur.e face à ses terrains. Confronté.e à des actes illégaux, criminels ou moralement répréhensibles, quelle place peut ou doit prendre le chercheur.e ? Comment fait-il pour accéder aux enquêtés quand l'objet d'étude renvoie à des activités marginales ou déviantes ? (Bourgois, 1992). La question soulevée ici est : **jusqu'où aller dans le cadre de la recherche ?**

Enfin, même si le chercheur.e est mis à l'épreuve par sa relation d'enquête, il serait intéressant

AAC : Le chercheur.e face au(x) terrain(s) : Être mis.e à l'épreuve, éprouver et faire ses preuves / Rouen, 2 et 3 avril 2020

d'interroger comment la présence du chercheur.e met à l'épreuve le terrain, les enquêtés ou les institutions. Dans quelle mesure sa présence invite-elle les enquêtés à une certaine réflexivité ? De quelles manières le terrain lui-même peut être mis à l'épreuve de ces relations d'enquête ?

Axe 2 : Quand les chercheur.e.s éprouvent leurs terrains : une posture de recherche ?

Nous pouvons aussi questionner l'épreuve à travers la notion d'*éprouver*. Dans la continuité des réflexions sur les dimensions sociales de l'épreuve, nous nous intéressons, à travers cet axe, aux **dimensions tangibles, sensorielles et affectives** de celle-ci. En ce sens, *l'éprouvé* désigne ici le fait de prendre connaissance de l'existence de *quelque chose* après en avoir fait l'expérience. Plusieurs concepts, notamment en anthropologie, comme celui de « l'embodiment » (Csordas, 2001), permettent de comprendre comment le fait d'éprouver son terrain peut être heuristique. Ainsi, des approches proposent une immersion par corps du chercheur.e (Halloy, 2006 ; Ghasarian, 2006) comme outil d'investigation ethnographique. Pour autant, ces approches se situent dans un champ de recherche en devenir (Gélard, 2016) et elles sont rares à mobiliser une méthodologie ethnographique (Pink, 2015) qui abordent les questions tangibles et sensorielles du terrain. Ici, nous pouvons interroger le statut, le rôle de l'expérience sensible, corporelle ou affective dans la compréhension des phénomènes sociaux. En ce sens, il s'agit d'envisager *l'éprouvé* non seulement comme engageant la subjectivité du chercheur.e, mais surtout comme une pratique de recherche.

Il s'agira par exemple d'interroger les expériences viscérales, corporelles désagréables ou agréables, comme source de connaissance et d'amener à des présentations réflexives. Comment peuvent-elles nous renseigner ou non sur les phénomènes étudiés ? **En quoi les sensorialités et les affects lors du terrain peuvent-ils constituer des épreuves ? Que faire de ces épreuves ?** D'autre part, nous pouvons aussi nous questionner sur les enjeux de *l'éprouvé* comme modalité d'accès au terrain. En effet, le chercheur.e peut être invité.e par ses interlocuteurs à manifester « un éprouvé », qui peut s'avérer plus ou moins explicite selon les terrains, ou à apprendre un « régime sensoriel » (Howes, 2006) spécifique. Nous pouvons aussi interroger les enjeux autour de la mise à distance de cet « éprouvé » lors du retour du chercheur de son terrain.

Au niveau méthodologique, cela pose aussi la question du recueil et de la transmission de cet éprouvé. **Comment dire l'épreuve quand elle est éprouvée intimement, corporellement ?** Comment donner à voir ce type de matériaux à travers l'écriture ou non ? Quelles méthodes et dispositifs discursifs, visuels, audio, théoriques, etc., peuvent-être mobilisés pour recueillir et transmettre cet « éprouvé » ?

Enfin, *l'éprouvé, c'est aussi mettre à l'épreuve la qualité d'une personne ou d'une chose à travers une expérience et d'en établir la valeur* (selon la définition du CNRTL). Nous rejoignons des questionnements autour de la réflexivité et du statut épistémologique de l'expérimentation lors du travail de terrain. Quelles sont les épreuves affectives, sensorielles, qui viennent bouleverser la recherche quand celle-ci ne relève pas nécessairement d'une démarche ethnographique ? Que se passe-t-il quand le terrain ne se situe pas dans l'expérimentation mais à travers l'étude de documents (archives, vidéos, textes, journaux) ? Comment *l'éprouvé* se manifeste-t-il ? Quelles en sont les limites et les apports ?

AAC : Le chercheur.e face au(x) terrain(s) : Être mis.e à l'épreuve, éprouver et faire ses preuves / Rouen, 2 et 3 avril 2020

Axe 3 : Faire ses preuves, le terrain comme épreuve disciplinaire

En s'intéressant aux épreuves vécues durant le travail de terrain, d'autres questions émergent, comme celles de questionner les raisons mêmes pour lesquelles ce sujet nous interroge. De ce fait, dans cet axe, nous souhaitons apporter une réflexion sur la notion d'épreuve, en la ramenant aux attendus d'une discipline. **En quoi le terrain constitue-t-il également une épreuve académique et disciplinaire pour laquelle il faut faire ses preuves ?**

Autrefois délégué, le terrain semble désormais constituer une des tâches nobles du travail du chercheur.e. Les ouvrages traitant de la pratique de la sociologie n'abordent désormais que les questions de terrain, comme s'il était devenu le seul outil des sociologues. Mais, par cette mise en avant du terrain, n'y a-t-il pas une occultation de certaines autres tâches ? Dans quelles circonstances le travail de terrain continue-t-il d'être délégué, à l'instar d'un « sale boulot » (Hughes, 1962) ? Le terrain n'a-t-il de la valeur que lorsqu'il est réalisé par une personne « à statut » (Weber, 1991) ? Par cette entrée, nous souhaitons porter une attention à **la position qu'occupe le travail de terrain comme tâche professionnelle, dans le cadre de la division du travail de recherche.**

D'autre part, concernant le terrain en lui-même, nous souhaitons nous interroger sur les attendus académiques qui lui sont associés. **Comment peut-on définir un terrain aujourd'hui ?** À partir de quand et jusqu'où peut-on parler de terrain (archives, médias, réseaux sociaux, expériences personnelles) ? Plus encore, qu'est-ce qui caractérise un « bon terrain » ? Est-ce toujours associé à un certain exotisme (Steck, 2012) ? Y a-t-il des terrains disqualifiés ou disqualifiants ? Par ailleurs, nous pouvons aussi nous interroger sur la manière dont nous considérons, en tant que chercheur.e, ce qu'est le terrain. Cette expression, très souvent employée au singulier et régulièrement associée à des adjectifs possessifs (« mon terrain », « tes enquêtes »), nous interroge sur les implications de cette personnification. Dans quelle mesure réifions-nous ces étapes professionnelles ?

Enfin, nous souhaitons également solliciter une réflexion **sur le sens même de cette invitation à la réflexivité méthodologique**, que nous portons aujourd'hui. Que ce soit dans les colloques, articles ou dans les thèses, l'appel à l'introspection des chercheur.es en sciences sociales semble se multiplier. Les réflexions subjectives sont aujourd'hui les bienvenues, alors qu'elles étaient marginales il y a encore quelques années. Nous pouvons nous demander s'il y a **véritablement un changement de paradigme, ou si l'attention portée à la réflexivité n'a pas toujours été sous-jacente aux sciences sociales ?** De même, cette augmentation de l'attention portée à la sensibilité du chercheur.e peut avoir certaines limites. Cette démarche peut-elle être discutée d'un point de vue scientifique ? La mise en avant descriptive des terrains prend-elle le pas sur les réflexions théoriques et conceptuelles ? Y a-t-il une injonction à la subjectivation, à la réflexivité, et quels sont les risques d'une telle évolution ? Cet attendu est-il le même pour tous, ou est-ce seulement l'apanage des jeunes chercheur.es ? Mais aussi, tout l'intime est-il vraiment rendu public ? Où se situe aujourd'hui la frontière entre le dit et le non-dit, en ce qui concerne l'intimité du terrain ? Ainsi, nous valorisons dans cet axe les propositions éclairant les normes et les codes relatifs à cette épreuve singulière.

Ces axes constituent des pistes de réflexions non exhaustives et toutes propositions dégageant une problématisation en lien avec le sujet de ce colloque seront appréciées. Nous souhaitons ainsi favoriser des réflexions diversifiées, afin de mettre collectivement des mots sur les attendus actuels, implicites ou explicites, formulés aux chercheurs.es en sciences sociales, en ce qui concerne le terrain.

Bibliographie

Althabe Gérard, Hernandez Valeria A., « Implication et Réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues*, 2004/3 (n°98-99), p.15-36. URL: <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2004-3-page-15.htm>

Arborio Anne-Marie et Fournier Pierre, *L'observation directe*, Armand Colin, 2015.

Avanza Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes ». Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », *Les politiques de l'enquête*, 2008, p.41-58.

Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996/3 (n° 35), p.226-257.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997, p.328.

Becker, Howard Saul, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La découverte, 2007.

Bensa Alban, « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, 1995, p.131-140.

Bourgeois Philippe, « Une nuit dans une « shooting gallery ». Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Vol.94, 1992.

Chamboredon Hélène, Pavis Fabienne, Surdez Muriel, et Willemez Laurent, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 1994/16, pp. 114-132.

Cohen Patrice, « Le chercheur et son double. À propos d'une recherche sur le vécu des jeunes de La Réunion face au Sida » In C. Ghasarian (ed.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, coll. U, ed. Armand Colin, Paris, 2002, p. 73-90.

Csordas Thomas. *Embodiment and experience: the existential ground of culture and self*, Cambridge University Press, Coll: Cambridge studies in medical anthropology, 2001[1994].

Darmon Muriel, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, 2005/1, (n°58), p. 98-112.

De Sardan Jean-Pierre Olivier, « Le « je » méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 2000, p.417-445.

Favret-Saada Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Bibliothèque des Sciences humaines, Gallimard, Paris, 1977, p. 332.

Gélard Marie-Luce, « L'anthropologie sensorielle en France. Un champ en devenir ? », *L'Homme*, 2016/1 (N° 217), p. 91-107. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-2016-1-page-91.htm>

Ghasarian Christian, « Réflexions sur les rapports corps/conscience /esprit(s) dans les représentations et pratiques néo-shamaniques », in O. Schmitz (éd.), *Les médecines en parallèle : multiplicité des recours aux soins en Occident*, Paris, Karthala. Cahiers Artemisia, 2006, p. 137-172.

Ghasarian Christian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* (Sous la direction de), Armand Colin, Coll. U, Paris, 2008.

Halloy Arnaud, « Un anthropologue en transe. Du corps comme outil d'investigation ethnographique

AAC : Le chercheur.e face au(x) terrain(s) : Être mis.e à l'épreuve, éprouver et faire ses preuves / Rouen, 2 et 3 avril 2020

», in PETIT, P. & NORET, J. (eds.), *Corps, performance, religion. Études anthropologiques offertes à Philippe Jaspers*. Paris : PubliBook. 2006, p. 87-115.

Howes David, *Sensual Relations. Engaging the Senses in Culture and Social Theory*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2003.

Hughes Everett C., « Good people and Dirty Work », *Social Problem*, 1962/10 (n°1), p. 3-11.

Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, « Pratiques d'enquêtes dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif » *Genèses*, 1991, p. 120-133.

Peneff Jean, *Le goût de l'observation : comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*. La Découverte, 2009.

Pink Sarah, *Doing sensory ethnography*, London: Sage, 2015.

Steck Jean-Fabien, « Être sur le terrain, faire du terrain », *Hypothèses*, 2012/15 (n°1), p. 75-84.

Tenevic Lena, Weber Florence, « La délégation du travail de terrain en sociologie qualitative », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1992/8, p. 132-145.

Wacquant Loïc, *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, 2002.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication sont attendues pour le 20 décembre 2019, sous forme d'un résumé de 2 500 signes (hors bibliographie et coordonnées des auteur.e.s) comprenant un descriptif de la démarche adoptée et des données exploitées, ainsi que dans le/les axes dans lesquels s'inscrit la proposition à l'adresse suivante : colloque.epreuve20@univ-rouen.fr

Aucuns frais d'inscription n'est demandé dans le cadre de ce colloque. Toutefois, nous ne pouvons malheureusement pas financer les frais de déplacements des futurs communicants.

Calendrier :

Jusqu'au 20 décembre 2019 – Réception des propositions de communication

Fin janvier 2020 – Réponse aux propositions des participant.e.s.

Mars 2020 – Réception des résumés des communications (environ 5 000 signes)

2 et 3 avril 2020 – Tenue du colloque

Comité d'organisation

Bellenchombre Laura, doctorante en socio-anthropologie, (Dysolab, Université Rouen-Normandie)

Bussi Chloé, doctorante en sociologie, (Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Castanon Léa, doctorante en socio-anthropologie, (Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Dambre Frédérique, doctorante en socio-anthropologie, (Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Féliu François, ingénieur d'étude, (Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Haller Zoé, doctorante en sociologie (DySoLab, Université de Rouen-Normandie)

Mondjo Arnaud, doctorant en socio-anthropologie, (Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Piedagnel Clémence, doctorante en sociologie, (Dysolab, Université Rouen-Normandie)

AAC : Le chercheur.e face au(x) terrain(s) : Etre mis.e à l'épreuve, éprouver et faire ses preuves / Rouen, 2 et 3 avril 2020

Comité scientifique

Bessin Marc, directeur de recherche au CNRS

Béraud Céline, directrice d'étude et vice-présidente de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Cohen Patrice, professeur des universités en anthropologie, (Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Jeantet Aurélie, maîtresse de conférences en sociologie, (CNRS CRESPPA, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)

Juston-Morival Romain, maître de conférences en sociologie, (Dysolab-IRIHS, Université de Rouen-Normandie)

Lemercier Élise, maîtresse de conférences en sociologie, Dysolab, Université de Rouen-Normandie)

Marche Hélène, maîtresse de conférences en sociologie, (CERReV, Université Caen-Normandie)

Neyrat Frédéric, professeur des universités en sociologie, (Dysolab, Université Rouen-Normandie)